

La boutique de l'OTC

Stratégie de développement

Depuis sa création le 1^{er} janvier 2022, l'Office de Tourisme disposait d'un point de vente qui référençait assez peu de produits, essentiellement des cartes et topoguides pour la randonnée pédestre.

La demande grandissante de produits souvenirs nous a amené à nous positionner vers le développement d'une vraie boutique qui serait en mesure de proposer une large gamme de produits à destination de tous les publics.

C'est ainsi qu'à l'été 2022, nous avons fait fabriquer notre première Monnaie de Paris, qui a connu un franc succès dès sa mise en vente.

Objectifs de développement de la boutique :

- Disposer d'une boutique de produits fabriqués principalement dans les Vosges, permettant ainsi de valoriser le savoir-faire local.
- Proposer de nouveaux produits à l'effigie de notre future marque de destination qui verra le jour à l'été 2023.
- Générer de nouveaux flux de clientèles, notamment la population locale, en misant sur la création de packs pour des événements spéciaux (fête des mères, Noël, anniversaire...).
- Diversifier qualitativement et quantitativement les produits disponibles dans la boutique pour toucher un large public.

Choix des produits :

L'Office de Tourisme souhaite mettre en avant la **production locale**, très riche et diversifiée sur le territoire. C'est donc tout naturellement que la priorité sera donnée aux artisans et producteurs locaux.

Exemples de produits locaux :

- Nombreux ouvrages d'artistes locaux
- Produits cosmétiques Forêt l'effet Vosges
- Produits issus de la tournerie sur bois
- Produits issus de la confiserie locale
- Produits issus de la production de plantes
- ...

Exemples de produits souvenirs :

- Monnaie de Paris
- Textiles (t-shirt, casquettes, bonnets...)

- Cartes postales
- Affiches
- Goodies...

Ces produits souvenirs seront principalement créés à l'effigie de la marque de destination pour disposer de produits uniques et originaux, apportant une valeur ajoutée à notre boutique.

La réalisation de ces produits sera faite dans la mesure du possible localement avec des matériaux respectueux de l'environnement et éthiquement responsable.

Notre cible des familles sera traitée avec attention afin de maintenir une cohérence avec notre stratégie de promotion, notamment dans le cadre du label Famille Plus.

Fonctionnement avec les fournisseurs :

En fonction des produits retenus, nous proposons le dépôt-vente ; dans ce cas, une convention est signée entre le fournisseur et l'Office de Tourisme.

Produits et tarifs pratiqués :

Plus de 70 produits sont référencés dans la boutique.

Les tarifs varient de 1 € pour un parcours de randonnée à 45 € pour un produit cosmétique de la gamme Forêt l'effet Vosges.

Dans le cadre d'un dépôt-vente, la commission est fixée à 10,80 % TTC (9% HT).

Pour les produits en achat, aucune marge n'est imposée et est fixée avec le fournisseur, en veillant à ce que l'Office de Tourisme dispose d'une marge confortable lui permettant de retirer un minimum de bénéfice sur ses ventes.

Fonctionnement du module de vente et de modes de règlement :

Un nouveau logiciel de caisse a été mis en place au mois de mai 2023 ; il s'agit du module caisse Welogin accessible via ce lien <https://otdelabresse.incafu.com/index.php#>

Ce logiciel ludique et complet nous permet de gérer les stocks de produits en créant notamment des seuils d'alerte.

Les modes de règlement sont identiques à chaque point de vente sauf le paiement par carte bancaire qui n'est disponible qu'au Bureau de La Bresse.

Liste des modes de règlement :

- Carte bancaire (uniquement à La Bresse)
- Chèque
- Espèces
- Chèque vacances
- Paiements différés

Le personnel est habilité à encaisser les ventes de la boutique par décision de la Direction (création d'une régie d'avances et de recettes « RAR accueil » avec désignation de mandataires).

Espace de vente :

Les locaux de l'Office de Tourisme ne permettaient pas jusqu'au printemps 2023 d'accueillir un espace boutique de grande capacité.

Des travaux de réaménagement ont donc été nécessaires pour disposer d'un espace plus grand et surtout facilement accessible au public.

Les visiteurs bénéficieront dès l'été 2023 d'un nouvel espace boutique avec du mobilier adapté pour la mise en valeur des produits et des fournisseurs locaux.

Afin de maintenir un espace attrayant, la boutique sera décorée selon les saisons et réagencée plusieurs fois dans l'année pour garder un certain dynamisme (pour éviter le côté statique toute l'année).

Référent(e) boutique :

La personne référente de la boutique gère les relations avec les fournisseurs et les commandes de produits ; elle travaille également en étroite collaboration avec la régisseuse pour le suivi comptable des ventes.

Elle veille à la bonne tenue de l'espace de vente, gère l'agencement et la décoration.